

Séance du 27 juin 2008

L'an deux mil huit, le vingt sept juin à dix-neuf heures trente,
Le Conseil Municipal de la Commune de MAISON-FEYNE (Creuse) dûment convoqué le vingt et un juin, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur CHAVEGRAND Jean-Claude, Maire.

PRESENTS : CHAVEGRAND Jean-Claude, Maire – LABLONDE Stéphane, 1^{er} adjoint – GLAUDET Andrée, 2^{ème} adjoint – BOURNAVAUD Régis, 3^{ème} adjoint – LEBOURG Cédric – MAQUIN Pascal – FAIVRE Hélène – PLANCHENAUT Hervé – MATHEZ Jean

ABSENTS: PEZANT Michel et NADOT Olivier, excusés

ONT RECU PROCURATION : Néant

Mademoiselle FAIVRE Hélène a été élue secrétaire de séance.

➤ Compte rendu

Rapport annuel de la DDA sur le coût et la qualité du service assainissement 2007

Le Maire rappelle que la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt a réalisé le rapport annuel sur le coût et la qualité du service public d'assainissement collectif au titre de l'année 2007. Il précise que ce rapport régi par le décret n° 95-635 du 6 mai 1995 est obligatoire pour toute commune disposant d'un service public d'assainissement collectif. Le coût de ce service pour l'année 2007 serait de 105€ HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré accepte la proposition de la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt concernant le rapport annuel sur le coût et la qualité du service public d'assainissement au titre de l'année 2007 pour un montant de 105€ HT et autorise Monsieur le Maire a signé les documents nécessaires.

Indemnité de conseil et de budget du receveur municipal

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Commune a été appelée à demander le concours de Monsieur DARBON Philippe, receveur municipal du 11/01 au 14/03/08, pour les conseils et renseignements nécessaires à la préparation des documents budgétaires et propose de lui allouer les indemnités à taux plein.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte cette proposition.

Demande de subvention écoles

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal d'un courrier de Melle BUTTE Céline, Institutrice à l'école de VILLARD, par lequel elle informe que les élèves vont effectuer plusieurs sorties et demande une aide financière afin d'alléger la contribution des familles en précisant que 3 enfants sont concernés.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de verser 25 € par enfant et invite Monsieur le Maire à mandater cette somme à l'article 6574 du budget primitif 2008.

Virement de crédit

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits prévus à certains chapitres du budget primitif de l'exercice 2008 étant insuffisants, il est nécessaire d'effectuer les virements de crédit ci-après :

Intitulés des Comptes	Diminution sur Crédits déjà alloués		Augmentation des Crédits	
	Article Opération	Montant	Article Opération	Montant
Virement à la section d'investissement			023	1300,00 €
Entretien des bâtiments	61522	1300,00 €		
TOTAL		1300,00 €		1300,00 €

Le Conseil Municipal approuve les décisions modificatives indiquées ci-dessus.

Vote de crédits supplémentaires

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget primitif de l'exercice 2008 étant insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires suivants :

	RECETTES		DEPENSES	
	Article Opération	Montant	Article Opération	Montant
Virement de la section de fonctionnement	021	1300,00 €		
Mobilier			2184	1300,00 €
TOTAL Investissement		1300,00 €		1300,00 €

Monsieur le Maire invite le Conseil à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.
